Ce document constitue un outil de documentation et n'engage pas la responsabilité des institutions

►B

DIRECTIVE DU CONSEIL

du 27 juillet 1976

concernant le rapprochement des dispositions législatives, réglementaires et administratives des États membres relatives à la limitation de la mise sur le marché et de l'emploi de certaines substances et préparations dangereuses

(76/769/CEE)

(JO L 262 du 27.9.1976, p. 201)

abrogée par:

	Journal officiel		
	n°	page	date
Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006	L 396	1	30.12.2006

La dernière version consolidée avant abrogation est disponible sous le lien suivant:
http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=CONSLEG:1976L0769:20081211:FR:PDF